

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE SAINT SATUR (M57) (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21180233500011

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE BAUGY

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : 233 - COMMUNE SAINT SATUR (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	33

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	36
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	40
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	41
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	42
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	43

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	44
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	45
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	46
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	48
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	49
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	51
B9 - Etat du personnel	52
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	55
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	56
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	57
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	62
B13 - Opérations liées aux cessions	63
B14 - Etat des travaux en régie	64
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	66
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	67
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	68
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	69
C2.1 - Situation des AP	71
C2.2 - Situation des AE	72
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	73
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	74
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	75
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	76
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	77
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	78
D11 - Décisions en matière de taux	80
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	81
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	82
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	84
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	85
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	86

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1426

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1093632

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1117.58
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1266.3
3	Dépenses d'équipement brut / population	649.55
4	Encours de dette / population (2) (3)	493.89
5	DGF / population	198.31
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	52.3 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	92.189 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	51.3 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	39 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	11.74 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	2 627 431,58	3 133 309,08	153 835,60	A1	659 713,10
Investissement	1 018 185,89	1 327 561,58	-305 593,91	A2	3 781,78
Dont 1068		297 149,08			
Fonctionnement	1 609 245,69	1 805 747,50	459 429,51	A3	655 931,32

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 202 489,73	III + IV	151 700,00	B1	-50 789,73
Investissement	I 202 489,73	III	151 700,00	B2	-50 789,73
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)		
		(6)
TOTAL	A1 + B1	608 923,37
Investissement	A2 + B2	-47 007,95
Fonctionnement	A3 + B3	655 931,32

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 202 489,73
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	33 360,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	12 711,10
21	Immobilisations corporelles (3)	156 418,63
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 151 700,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	151 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 609 245,69	G	1 805 747,50
	Section d'investissement	B	1 018 185,89	H	1 327 561,58

		+			+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	459 429,51
	Report en section d'investissement (001)	D	305 593,91	J	0,00
		(si déficit)		(si excédent)	
		(si déficit)		(si excédent)	

		=			=
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	2 933 025,49	= G + H + I + J	3 592 738,59

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	202 489,73	L	151 700,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	202 489,73	= K + L	151 700,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	1 609 245,69	= G + I + K	2 265 177,01
	Section d'investissement	= B + D + F	1 526 269,53	= H + J + L	1 479 261,58
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	3 135 515,22	= G + H + I + J + K + L	3 744 438,59

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		470 973,56
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	41 117,90	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	29 723,42	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	205 969,94	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	649 446,99	0,00
Total des réalisations d'équipement		926 258,25	870 973,56
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	122 966,86
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	71 029,65	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		71 029,65	122 966,86
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 997 287,90	II 993 940,42
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	15 574,09
041	Opérations patrimoniales (8)	20 897,99	20 897,99
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 20 897,99	IV 36 472,08

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	1 018 185,89	II + IV	1 030 412,50
--------------	---------	---------------------	---------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	305 593,91	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	297 149,08

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	1 323 779,80	II + IV + VI + VII	1 327 561,58
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		3 781,78		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	415 111,02	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	169 590,06
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	833 434,52	73 Impôts et taxes (sauf 731)	73 877,00
		731 Fiscalité locale	1 094 926,49
		74 Dotations et participations (1)	367 574,22
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	199 501,41	75 Autres produits de gestion courante (1)	58 105,09
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	123 492,00	013 Atténuations de charges (1)	40 426,27
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 571 538,95	Total recettes de gestion des services	1 804 499,13
66 Charges financières	21 437,48	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	695,17	77 Produits spécifiques (1)	1 248,37
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 593 671,60	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 1 805 747,50

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	15 574,09	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 15 574,09	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	1 609 245,69	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	1 805 747,50
---	----------------	---------------------	---	----------------	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	459 429,51

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	1 609 245,69	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	2 265 177,01
---	--------------------	---------------------	---	---------------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	655 931,32				
--	-------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	71 029,65	0,00	71 029,65
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	41 117,90	0,00	41 117,90
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	29 723,42	0,00	29 723,42
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	205 969,94	20 897,99	226 867,93
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	649 446,99	0,00	649 446,99
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		997 287,90	20 897,99	1 018 185,89

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	305 593,91
---	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	415 111,02		415 111,02
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	833 434,52		833 434,52
014	Atténuations de produits	123 492,00		123 492,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	199 501,41	0,00	199 501,41
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	21 437,48	0,00	21 437,48
67	Charges spécifiques (9)	695,17	0,00	695,17
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	15 574,09	15 574,09
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 593 671,60	15 574,09	1 609 245,69

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	122 966,86	0,00	122 966,86
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	470 973,56	0,00	470 973,56
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	400 000,00	0,00	400 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	20 897,99	20 897,99
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		15 574,09	15 574,09
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		993 940,42	36 472,08	1 030 412,50

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	297 149,08
---	-------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	40 426,27		40 426,27
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	169 590,06		169 590,06
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	73 877,00		73 877,00
731	Fiscalité locale	1 094 926,49		1 094 926,49
74	Dotations et participations (8)	367 574,22		367 574,22
75	Autres produits de gestion courante(8)	58 105,09	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	1 248,37	0,00	1 248,37
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 805 747,50	0,00	1 805 747,50

Pour information R002 Résultat positif reporté	459 429,51
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		2 672 256,08	1 018 185,89	202 489,73	1 451 580,46	0,00	1 018 185,89
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	222 160,00	41 117,90	33 360,00	147 682,10	0,00	41 117,90
204	Subventions d'équipement versées (7)	49 725,56	29 723,42	12 711,10	7 291,04	0,00	29 723,42
21	Immobilisations corporelles	1 413 170,52	205 969,94	156 418,63	1 050 781,95	0,00	205 969,94
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	834 750,00	649 446,99	0,00	185 303,01	0,00	649 446,99
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 519 806,08	926 258,25	202 489,73	1 391 058,10	0,00	926 258,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	99 000,00	71 029,65	0,00	27 970,35		71 029,65
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		99 000,00	71 029,65	0,00	27 970,35	0,00	71 029,65
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 618 806,08	997 287,90	202 489,73	1 419 028,45	0,00	997 287,90
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	32 450,00	0,00		32 450,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	21 000,00	20 897,99		102,01		20 897,99
Total des dépenses d'ordre		53 450,00	20 897,99		32 552,01		20 897,99
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		305 593,91					
Total des dépenses d'investissement cumulées		2 977 849,99	1 323 779,80	202 489,73	1 451 580,46	0,00	1 018 185,89

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		2 977 849,99	1 327 561,58	151 700,00	1 498 588,41
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 284 644,40	470 973,56	151 700,00	661 970,84
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	400 000,00	0,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 284 644,40	870 973,56	151 700,00	1 261 970,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	408 049,08	420 115,94	0,00	-12 066,86
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		412 049,08	420 115,94	0,00	-8 066,86
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 696 693,48	1 291 089,50	151 700,00	1 253 903,98
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	241 356,51	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	18 800,00	15 574,09	0,00	3 225,91
041	Opérations patrimoniales (8)	21 000,00	20 897,99	0,00	102,01
Total des recettes d'ordre		281 156,51	36 472,08	0,00	244 684,43
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées		2 977 849,99	1 327 561,58	151 700,00	1 498 588,41

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		2 672 256,08	1 018 185,89	202 489,73	1 451 580,46	0,00	1 018 185,89
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	222 160,00	41 117,90	33 360,00	147 682,10	0,00	41 117,90
202	Frais réalisation documents urbanisme	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	204 160,00	40 769,90	33 360,00	130 030,10	0,00	40 769,90
2051	Concessions, droits similaires	7 000,00	348,00	0,00	6 652,00	0,00	348,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	49 725,56	29 723,42	12 711,10	7 291,04	0,00	29 723,42
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	20 725,56	723,42	12 711,10	7 291,04	0,00	723,42
20422	Privé : Bâtiments, installations	29 000,00	29 000,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 413 170,52	205 969,94	156 418,63	1 050 781,95	0,00	205 969,94
2111	Terrains nus	160 000,00	46 500,00	0,00	113 500,00	0,00	46 500,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	17 888,00	17 218,54	0,00	669,46	0,00	17 218,54
2128	Autres agencements et aménagements	296 575,41	49 955,15	103 669,00	142 951,26	0,00	49 955,15
21311	Bâtiments administratifs	500,00	15 953,28	0,00	-15 453,28	0,00	15 953,28
21312	Bâtiments scolaires	7 750,00	12 746,37	934,20	-5 930,57	0,00	12 746,37
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	1 006,80	0,00	-1 006,80	0,00	1 006,80
21318	Autres bâtiments publics	27 200,00	3 532,84	3 622,88	20 044,28	0,00	3 532,84
2138	Autres constructions	0,00	864,00	0,00	-864,00	0,00	864,00
2151	Réseaux de voirie	840 315,04	612,00	45 311,48	794 391,56	0,00	612,00
2152	Installations de voirie	23 825,00	30 209,92	0,00	-6 384,92	0,00	30 209,92
21538	Autres réseaux	14 881,07	0,00	2 881,07	12 000,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	450,00	1 201,80	0,00	-751,80	0,00	1 201,80
215731	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	444,28	0,00	-444,28	0,00	444,28
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	13 210,00	11 491,83	0,00	1 718,17	0,00	11 491,83
2181	Install. générales, agencements	0,00	1 270,80	0,00	-1 270,80	0,00	1 270,80
21838	Autre matériel informatique	3 046,00	3 667,74	0,00	-621,74	0,00	3 667,74
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	820,00	1 880,54	0,00	-1 060,54	0,00	1 880,54
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 710,00	5 991,08	0,00	718,92	0,00	5 991,08
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 422,97	0,00	-1 422,97	0,00	1 422,97
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	834 750,00	649 446,99	0,00	185 303,01	0,00	649 446,99
2313	Constructions	834 750,00	649 446,99	0,00	185 303,01	0,00	649 446,99
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 519 806,08	926 258,25	202 489,73	1 391 058,10	0,00	926 258,25

COMMUNE DE SAINT SATUR (M57) - 233 - COMMUNE SAINT SATUR - CA - 2023

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	99 000,00	71 029,65	0,00	27 970,35		71 029,65
1641	Emprunts en euros	99 000,00	71 029,65	0,00	27 970,35		71 029,65
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		99 000,00	71 029,65	0,00	27 970,35	0,00	71 029,65
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 618 806,08	997 287,90	202 489,73	1 419 028,45	0,00	997 287,90
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	32 450,00	0,00		32 450,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	32 450,00	0,00		32 450,00		0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 500,00	0,00		4 500,00		0,00
2128	Autres agencements et aménagement	0,00	0,00		0,00		0,00
21312	Bâtiments scolaires	7 950,00	0,00		7 950,00		0,00
21318	Autres bâtiments publics	4 750,00	0,00		4 750,00		0,00
2151	Réseaux de voirie	7 900,00	0,00		7 900,00		0,00
2152	Installations de voirie	350,00	0,00		350,00		0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	7 000,00	0,00		7 000,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	21 000,00	20 897,99		102,01		20 897,99
2128	Autres agencements et aménagement	0,00	0,00		0,00		0,00
21311	Bâtiments administratifs	21 000,00	20 897,99		102,01		20 897,99
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		53 450,00	20 897,99		32 552,01		20 897,99

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL	2 977 849,99	1 327 561,58	151 700,00	1 498 588,41
018	RSA	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 284 644,40	470 973,56	151 700,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	48 790,70	26 796,75	30 900,00
1322	Subv. non transf. Régions	176 523,00	69 483,51	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	40 000,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00
13278	Autres fonds européens	120 800,00	0,00	120 800,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 000,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	441 141,80	135 129,80	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	456 388,90	239 563,50	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	1 000 000,00	400 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	400 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 284 644,40	870 973,56	151 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	408 049,08	420 115,94	0,00
10222	FCTVA	108 900,00	109 080,34	0,00
10226	Taxe d'aménagement	2 000,00	13 886,52	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	297 149,08	297 149,08	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 000,00		0,00
Total des recettes financières		412 049,08	420 115,94	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 696 693,48	1 291 089,50	151 700,00
021	Virement de la section de fonctionnement	241 356,51	0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	18 800,00	15 574,09	3 225,91
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	13 000,00	12 674,09	325,91
280422	Privé - Bâtiments et installations	5 800,00	2 900,00	2 900,00

COMMUNE DE SAINT SATUR (M57) - 233 - COMMUNE SAINT SATUR - CA - 2023

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	21 000,00	20 897,99		102,01
2031	Frais d'études	21 000,00	20 897,99		102,01
Total des recettes d'ordre		281 156,51	36 472,08		244 684,43

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		2 280 756,51	1 609 245,69	0,00	0,00	671 510,82	0,00	1 609 245,69
011	Charges à caractère général (3)	627 700,00	415 111,02	0,00	0,00	212 588,98	0,00	415 111,02
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	973 000,00	833 434,52	0,00	0,00	139 565,48		833 434,52
014	Atténuations de produits	127 000,00	123 492,00	0,00	0,00	3 508,00		123 492,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	250 400,00	199 501,41	0,00	0,00	50 898,59	0,00	199 501,41
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 978 100,00	1 571 538,95	0,00	0,00	406 561,05	0,00	1 571 538,95
66	Charges financières	40 500,00	21 437,48	0,00	0,00	19 062,52		21 437,48
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	695,17	0,00	0,00	1 304,83		695,17
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		42 500,00	22 132,65	0,00	0,00	20 367,35		22 132,65
Total des dépenses réelles		2 020 600,00	1 593 671,60	0,00	0,00	426 928,40	0,00	1 593 671,60
023	Virement à la section d'investissement	241 356,51	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	18 800,00	15 574,09			3 225,91		15 574,09
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		260 156,51	15 574,09			244 582,42		15 574,09

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
---	------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 280 756,51	1 609 245,69	0,00	0,00	671 510,82	0,00	1 609 245,69
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 821 327,00	1 805 747,50	0,00	0,00	15 579,50
013	Atténuations de charges (3)	28 000,00	40 426,27	0,00	0,00	-12 426,27
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	219 700,00	169 590,06	0,00	0,00	50 109,94
73	Impôts et taxes (sauf 731)	75 518,00	73 877,00	0,00	0,00	1 641,00
731	Fiscalité locale	1 057 773,00	1 094 926,49	0,00	0,00	-37 153,49
74	Dotations et participations (3)	362 586,00	367 574,22	0,00	0,00	-4 988,22
75	Autres produits de gestion courante (3)	45 300,00	58 105,09	0,00	0,00	-12 805,09
Total des recettes de gestion des services		1 788 877,00	1 804 499,13	0,00	0,00	-15 622,13
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	1 248,37	0,00	0,00	-1 248,37
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	1 248,37	0,00	0,00	-1 248,37
Total des recettes réelles		1 788 877,00	1 805 747,50	0,00	0,00	-16 870,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	32 450,00	0,00			32 450,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		32 450,00	0,00			32 450,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	459 429,51					
---	-------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 280 756,51	2 265 177,01	0,00	0,00	15 579,50
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		2 280 756,51	1 609 245,69	0,00	0,00	671 510,82	0,00	1 609 245,69
011	Charges à caractère général (4)	627 700,00	415 111,02	0,00	0,00	212 588,98	0,00	415 111,02
6042	Achats de prestations de services	45 500,00	36 886,74	0,00	0,00	8 613,26	0,00	36 886,74
60611	Eau et assainissement	21 000,00	14 595,08	0,00	0,00	6 404,92	0,00	14 595,08
60612	Energie - Electricité	88 000,00	83 030,54	0,00	0,00	4 969,46	0,00	83 030,54
60621	Combustibles	35 000,00	21 931,11	0,00	0,00	13 068,89	0,00	21 931,11
60622	Carburants	6 500,00	5 478,18	0,00	0,00	1 021,82	0,00	5 478,18
60623	Alimentation	13 000,00	5 645,10	0,00	0,00	7 354,90	0,00	5 645,10
60628	Autres fournitures non stockées	200,00	138,40	0,00	0,00	61,60	0,00	138,40
60631	Fournitures d'entretien	37 000,00	16 281,11	0,00	0,00	20 718,89	0,00	16 281,11
60632	Fournitures de petit équipement	9 000,00	3 216,78	0,00	0,00	5 783,22	0,00	3 216,78
60633	Fournitures de voirie	21 000,00	9 818,93	0,00	0,00	11 181,07	0,00	9 818,93
60636	Habillement et vêtements de travail	5 000,00	2 386,85	0,00	0,00	2 613,15	0,00	2 386,85
6064	Fournitures administratives	4 000,00	3 653,08	0,00	0,00	346,92	0,00	3 653,08
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	8 000,00	7 337,05	0,00	0,00	662,95	0,00	7 337,05
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	1 154,10	0,00	0,00	1 845,90	0,00	1 154,10
611	Contrats de prestations de services	17 500,00	10 043,35	0,00	0,00	7 456,65	0,00	10 043,35
6132	Locations immobilières	6 000,00	5 325,99	0,00	0,00	674,01	0,00	5 325,99
61351	Matériel roulant	4 000,00	1 652,80	0,00	0,00	2 347,20	0,00	1 652,80
61358	Autres	3 000,00	1 668,33	0,00	0,00	1 331,67	0,00	1 668,33
61521	Entretien terrains	16 000,00	5 400,00	0,00	0,00	10 600,00	0,00	5 400,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	25 000,00	2 110,23	0,00	0,00	22 889,77	0,00	2 110,23
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 000,00	1 218,86	0,00	0,00	781,14	0,00	1 218,86
615231	Entretien, réparations voiries	40 000,00	14 387,96	0,00	0,00	25 612,04	0,00	14 387,96
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	9 000,00	10 509,99	0,00	0,00	-1 509,99	0,00	10 509,99
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	63 000,00	22 380,07	0,00	0,00	40 619,93	0,00	22 380,07
6161	Multirisques	17 500,00	17 228,33	0,00	0,00	271,67	0,00	17 228,33
6168	Autres primes d'assurance	10 000,00	8 769,67	0,00	0,00	1 230,33	0,00	8 769,67
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	1 186,90	0,00	0,00	813,10	0,00	1 186,90
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	889,91	0,00	0,00	3 110,09	0,00	889,91
6188	Autres frais divers	6 000,00	3 606,00	0,00	0,00	2 394,00	0,00	3 606,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	789,20	0,00	0,00	-789,20	0,00	789,20
62268	Autres honoraires, conseils	27 000,00	31 361,46	0,00	0,00	-4 361,46	0,00	31 361,46

COMMUNE DE SAINT SATUR (M57) - 233 - COMMUNE SAINT SATUR - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 000,00	886,36	0,00	0,00	113,64	0,00	886,36
6231	Annonces et insertions	2 000,00	228,00	0,00	0,00	1 772,00	0,00	228,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 000,00	19 873,40	0,00	0,00	-7 873,40	0,00	19 873,40
6236	Catalogues et imprimés	17 000,00	10 416,10	0,00	0,00	6 583,90	0,00	10 416,10
6238	Divers	1 000,00	900,00	0,00	0,00	100,00	0,00	900,00
6245	Transports de personnes extérieures	2 000,00	7 150,00	0,00	0,00	-5 150,00	0,00	7 150,00
6247	Transports collectifs	6 500,00	2 110,00	0,00	0,00	4 390,00	0,00	2 110,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 800,00	40,18	0,00	0,00	1 759,82	0,00	40,18
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	3 015,37	0,00	0,00	-15,37	0,00	3 015,37
6262	Frais de télécommunications	9 000,00	8 640,69	0,00	0,00	359,31	0,00	8 640,69
627	Services bancaires et assimilés	100,00	832,05	0,00	0,00	-732,05	0,00	832,05
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	2 599,65	0,00	0,00	400,35	0,00	2 599,65
6282	Frais de gardiennage	1 500,00	860,92	0,00	0,00	639,08	0,00	860,92
6284	Redevances pour services rendus	3 000,00	2 015,20	0,00	0,00	984,80	0,00	2 015,20
6288	Autres services extérieurs	200,00	330,00	0,00	0,00	-130,00	0,00	330,00
63512	Taxes foncières	5 500,00	4 949,00	0,00	0,00	551,00	0,00	4 949,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	300,00	84,00	0,00	0,00	216,00	0,00	84,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	98,00	0,00	0,00	-98,00	0,00	98,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	973 000,00	833 434,52	0,00	0,00	139 565,48		833 434,52
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	459,87	0,00	0,00	540,13		459,87
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	13 000,00	11 034,60	0,00	0,00	1 965,40		11 034,60
64111	Rémunération principale titulaires	530 000,00	504 560,53	0,00	0,00	25 439,47		504 560,53
64131	Rémunérations	103 000,00	52 285,81	0,00	0,00	50 714,19		52 285,81
64168	Autres emplois aidés	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00		0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	100 000,00	78 855,90	0,00	0,00	21 144,10		78 855,90
6453	Cotisations aux caisses de retraites	150 000,00	136 006,38	0,00	0,00	13 993,62		136 006,38
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 000,00	2 117,52	0,00	0,00	2 882,48		2 117,52
6455	Cotisations pour assurance du personnel	40 000,00	39 027,59	0,00	0,00	972,41		39 027,59
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	7 000,00	5 957,20	0,00	0,00	1 042,80		5 957,20
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	3 129,12	0,00	0,00	870,88		3 129,12
014	Atténuations de produits	127 000,00	123 492,00	0,00	0,00	3 508,00		123 492,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	1 000,00	479,00	0,00	0,00	521,00		479,00
739221	FNGIR	81 000,00	80 671,00	0,00	0,00	329,00		80 671,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	45 000,00	42 342,00	0,00	0,00	2 658,00		42 342,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE SAINT SATUR (M57) - 233 - COMMUNE SAINT SATUR - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	250 400,00	199 501,41	0,00	0,00	50 898,59	0,00	199 501,41
65132	Prix	5 500,00	180,00	0,00	0,00	5 320,00	0,00	180,00
65133	Secours d'urgence	0,00	30,00	0,00	0,00	-30,00	0,00	30,00
65311	Indemnités de fonction	55 000,00	54 022,08	0,00	0,00	977,92	0,00	54 022,08
65313	Cotisations de retraite	2 500,00	2 269,02	0,00	0,00	230,98	0,00	2 269,02
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	10 000,00	7 762,44	0,00	0,00	2 237,56	0,00	7 762,44
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	99,61	0,00	0,00	0,39	0,00	99,61
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	112,52	0,00	0,00	-112,52	0,00	112,52
6553	Service d'incendie	63 000,00	62 681,00	0,00	0,00	319,00	0,00	62 681,00
65568	Autres contributions	54 000,00	42 137,12	0,00	0,00	11 862,88	0,00	42 137,12
65574	Contrib.au titre de la politique habitat	0,00	1 134,00	0,00	0,00	-1 134,00	0,00	1 134,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	910,00	0,00	0,00	-910,00	0,00	910,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	150,00	0,00	0,00	-150,00	0,00	150,00
65733	Subv. fonct. départements	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	17 000,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	35 000,00	28 012,00	0,00	0,00	6 988,00	0,00	28 012,00
65888	Autres	100,00	1,62	0,00	0,00	98,38	0,00	1,62
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 978 100,00	1 571 538,95	0,00	0,00	406 561,05	0,00	1 571 538,95
66	Charges financières	40 500,00	21 437,48	0,00	0,00	19 062,52		21 437,48
66111	Intérêts réglés à l'échéance	40 500,00	21 437,48	0,00	0,00	19 062,52		21 437,48
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	695,17	0,00	0,00	1 304,83		695,17
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	695,17	0,00	0,00	1 304,83		695,17
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		42 500,00	22 132,65	0,00	0,00	20 367,35		22 132,65
Total des dépenses réelles		2 020 600,00	1 593 671,60	0,00	0,00	426 928,40	0,00	1 593 671,60
023	Virement à la section d'investissement	241 356,51						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	18 800,00	15 574,09			3 225,91		15 574,09
6811	Dot. amort. immos incorporelles	18 800,00	15 574,09			3 225,91		15 574,09
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00

COMMUNE DE SAINT SATUR (M57) - 233 - COMMUNE SAINT SATUR - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
Total des dépenses d'ordre		260 156,51	15 574,09			244 582,42		15 574,09

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		1 821 327,00	1 805 747,50	0,00	0,00	15 579,50
013	Atténuations de charges (4)	28 000,00	40 426,27	0,00	0,00	-12 426,27
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	24 865,25	0,00	0,00	-4 865,25
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	8 000,00	15 561,02	0,00	0,00	-7 561,02
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	219 700,00	169 590,06	0,00	0,00	50 109,94
7024	Remboursement forfaitaire TVA	0,00	394,58	0,00	0,00	-394,58
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	1 100,00	0,00	0,00	900,00
70323	Red. occupation dom. public	13 000,00	13 599,37	0,00	0,00	-599,37
70632	Redevances services à caractère loisir	42 000,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	45 000,00	38 567,80	0,00	0,00	6 432,20
7078	Autres marchandises	1 200,00	420,00	0,00	0,00	780,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	20 000,00	25 053,32	0,00	0,00	-5 053,32
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	95 000,00	88 544,87	0,00	0,00	6 455,13
70878	Remb. frais par des tiers	1 500,00	1 770,12	0,00	0,00	-270,12
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	140,00	0,00	0,00	-140,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	75 518,00	73 877,00	0,00	0,00	1 641,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	75 518,00	73 877,00	0,00	0,00	1 641,00
731	Fiscalité locale	1 057 773,00	1 094 926,49	0,00	0,00	-37 153,49
73111	Impôts directs locaux	991 773,00	1 002 787,00	0,00	0,00	-11 014,00
73112	Cotisation sur la VAE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	26 000,00	25 212,00	0,00	0,00	788,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	4 000,00	6 238,00	0,00	0,00	-2 238,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	30 000,00	47 709,93	0,00	0,00	-17 709,93
73154	Droits de place	6 000,00	12 979,56	0,00	0,00	-6 979,56
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	362 586,00	367 574,22	0,00	0,00	-4 988,22
74111	Dotation forfaitaire des communes	173 770,00	173 770,00	0,00	0,00	0,00
741121	DSR des communes	88 800,00	88 803,00	0,00	0,00	-3,00
741127	DNP des communes	20 000,00	20 224,00	0,00	0,00	-224,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	255,00	0,00	0,00	-255,00
744	FCTVA	1 500,00	3 583,35	0,00	0,00	-2 083,35
74712	Emplois d'avenir	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
74718	Autres participations Etat	500,00	9 926,23	0,00	0,00	-9 426,23
7472	Participation régions	15 000,00	15 973,82	0,00	0,00	-973,82

COMMUNE DE SAINT SATUR (M57) - 233 - COMMUNE SAINT SATUR - CA - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
7473	Participation départements	3 500,00	4 025,00	0,00	0,00	-525,00
74758	Participation autres groupements	8 200,00	8 200,00	0,00	0,00	0,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	0,00	24 391,10	0,00	0,00	-24 391,10
74788	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	30 000,00	7 106,72	0,00	0,00	22 893,28
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	5 981,00	5 981,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	5 335,00	5 335,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	45 300,00	58 105,09	0,00	0,00	-12 805,09
752	Revenus des immeubles	15 500,00	17 612,59	0,00	0,00	-2 112,59
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	20 000,00	0,00	0,00	-20 000,00
756	Libéralités reçues	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
75888	Autres	9 800,00	20 492,50	0,00	0,00	-10 692,50
Total des recettes de gestion des services		1 788 877,00	1 804 499,13	0,00	0,00	-15 622,13
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	1 248,37	0,00	0,00	-1 248,37
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 248,37	0,00	0,00	-1 248,37
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		1 788 877,00	1 805 747,50	0,00	0,00	-16 870,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	32 450,00	0,00			32 450,00
722	Immobilisations corporelles	32 450,00	0,00			32 450,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		32 450,00	0,00			32 450,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 481 291,60									
1641 Emprunts en euros (total)					1 481 291,60									
00002167541	CREDIT AGRICOLE	03/05/2023		30/09/2023	400 000,00	F		3,600	3,600	euro	T	C constant	N	A-1
20661	Dexia Credit Local	01/05/2002		01/05/2002	141 291,60	F		4,900	4,900	euro	A	P progressif	N	A-1
3189167/7266248	Caisse d'Epargne	26/03/2008		26/03/2008	190 000,00	F		4,770	4,770	euro	T	C constant	N	A-1
5396213	Caisse d'Epargne	21/12/2018		21/03/2019	100 000,00	F		1,170	1,170	euro	T	C constant	N	A-1
557564	Crédit Agricole	01/01/2017		02/03/2017	40 000,00	F		0,670	0,670	euro	T	C constant	N	A-1
7556734/7470853	Caisse d'Epargne	01/01/2009		01/01/2009	200 000,00	F		4,790	4,790	euro	T	C constant	N	A-1
7562756/7478268	Caisse d'Epargne	25/01/2009		25/01/2009	200 000,00	F		4,790	4,790	euro	T	C constant	N	A-1
76799426/7623306	Caisse d'Epargne	21/03/2010		21/03/2010	210 000,00	F		3,660	3,660	euro	T	C constant	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

COMMUNE DE SAINT SATUR (M57) - 233 - COMMUNE SAINT SATUR - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 481 291,60									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		704 291,73					71 029,65	21 427,48	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		704 291,73					71 029,65	21 427,48	0,00	0,00
00002167541	N	0,00	A-1	390 000,00	20,00	F		3,600	10 000,00	7 155,00	0,00	0,00
20661	N	0,00	A-1	9 891,73	1,00	F		4,900	9 429,65	946,75	0,00	0,00
3189167/7266248	N	0,00	A-1	68 400,00	10,00	F		4,770	7 600,00	3 527,34	0,00	0,00
5396213	N	0,00	A-1	50 000,00	5,00	F		1,170	10 000,00	658,13	0,00	0,00
557564	N	0,00	A-1	12 000,00	4,00	F		0,670	4 000,00	97,16	0,00	0,00
7556734/7470853	N	0,00	A-1	80 000,00	11,00	F		4,790	8 000,00	4 127,92	0,00	0,00
7562756/7478268	N	0,00	A-1	80 000,00	11,00	F		4,790	8 000,00	4 071,50	0,00	0,00
76799426/7623306	N	0,00	A-1	14 000,00	1,00	F		3,660	14 000,00	843,68	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE SAINT SATUR (M57) - 233 - COMMUNE SAINT SATUR - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		704 291,73					71 029,65	21 427,48	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	704 291,73	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					396 268,93	246 504,38										4 495,14	24 126,21	
SA HLM France Loire	2003	P progressif	Acquisition et amélioration de 4 logements rue de la résistance	Caisse des Dépôts et Consignations	84 814,74	52 979,63	12,00	A	F	1,680	F	1,680	A-1	euro	976,35	5 136,63		
SA HLM France Loire	2003	P progressif	Construction de 7 pavillon rue de la Résistance	Caisse des Dépôts et Consignations	281 640,19	175 926,86	12,00	A	F	1,680	F	1,680	A-1	euro	3 242,13	17 056,96		
SA HLM France Loire	2017	C constant	renovation de 7 logement rue de meniau	Caisse des Dépôts et Consignations	15 300,00	8 541,80	9,00	A	F	1,350	F	1,350	A-1	euro	128,88	1 004,73		
SA HLM France Loire	2019	P progressif	Réhabilitation de 16 logements rue du Pré de Chappes	Banque des Territoires	14 514,00	9 056,09	11,00	A	F	1,350	F	1,350	A-1	euro	147,78	927,89		
TOTAL GENERAL					396 268,93	246 504,38										4 495,14	24 126,21	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	28 651,35
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	92 467,13
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	121 118,48
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 805 747,50
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	6,71

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	28 012,00	
Personnes de droit privé	28 012,00	
Associations	28 012,00	
AAVL BOURGES MOUVEMENT VIE LIBRE	100,00	
ADMR SANCERRE (EPICERIE SOCIALE)	900,00	
AMAG ART	1 000,00	
AMAG'ART	2 000,00	
AMICALE DONNEURS SANG	300,00	
ASSOCIA. SANCERROISE ASTRONOMIE	200,00	
ASSOCIATION PARENTS ELEVES COLLEGE SANCERRE	100,00	
ASSOCIATION SANCERRE BADMINTON	100,00	
ASSOCIATION SANCERRE RUNNING	300,00	
ASSOCIATION SPORTIVE ECOLE ELEMENTAIRE	1 040,00	
ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE ST-SATUR	1 200,00	
ASSOCIATION SPRTIVE ECOLE ELEMENTAIRE	1 480,00	
ASSOCIATION UNION DU CHER DES DDEN	50,00	
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE MAURICE GENEV	2 400,00	
COLLEGE FRANCINE LECA	100,00	
COMITE DES FETES	5 000,00	
CONFRERIE SAINT-ROCH	1 000,00	
COOPERATIVR ECOLE MATERNELLE	500,00	
COOPERATIVR ECOLE MATERNELLE	2 080,00	
FACILAVIE	900,00	
JUDO CLUB	100,00	
LA SABOTEE SANCERROISE	350,00	
LES BIQUINS	150,00	
LES MILLS	100,00	
RUGBY SANCERROIS	3 000,00	
SECOURS CATHOLIQUE - SECTEUR SANCERRE LERE VAILLY	50,00	
SOCIETE CHASSE DU COQ DU ROC	200,00	
SOCIETE SPORTIVE DE SAINT-SATUR	1 000,00	
SYNDICAT VITICOLE ST SATUR	812,00	
TENNIS-CLUB SANCERRE ST-SATUR	1 500,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV- ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES
(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

- (1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.
- (2) Numéro à 9 chiffres.
- (3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique territorial	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maitrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		7,00	1,15	8,15	7,43	0,72	8,15
Adjoint territorial d'animation	C	2,00	1,15	3,15	2,43	0,72	3,15
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

COMMUNE DE SAINT SATUR (M57) - 233 - COMMUNE SAINT SATUR - CA - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Brigadier Chef Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		18,00	1,15	19,15	18,43	0,72	19,15

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	332-13 Autres	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 343-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 36 rue du Commerce 18300 SAINT-SATUR (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/04/2003 - Garanti d'emprunt	Caisse des Dépôts et Consignations			52 979,63
01/04/2003 - Garanti d'emprunt	Caisse des Dépôts et Consignations			175 926,86
02/05/2017 - Garanti d'emprunt	Caisse des Dépôts et Consignations			8 541,80
07/10/2019 - Garanti d'emprunt	Banque des Territoires			9 056,09
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
SYNDICAT MIXTE DU PAYS SANCERRE SOLOGNE		sans fiscalité propre	7 251,44
SIVOM AEPA		sans fiscalité propre	16 007,50
Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire		fiscalité additionnelle	576,00
SYNDICAT DE TRANSPORT SCOLAIRE		sans fiscalité propre	1 570,38
SIVOM LOIRE ET CANAL SANCERRE	12/04/2002	sans fiscalité propre	150,00
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DU CHER	12/11/2003	sans fiscalité propre	14 030,00
SIAHMESAS	01/02/2007	sans fiscalité propre	2 701,80
Autres organismes de regroupement			
CIT du CHER		sans fiscalité propre	284,40
GIP APPROLYS CENTR ACHATS	03/12/2018	sans fiscalité propre	100,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			946 623,71	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			946 623,71	0,00	
08/08/1984	Rugby	00291/1984	1 006,80	0,00	0
31/12/1988	Ecole primaire	00100/1988	3 673,65	0,00	0
31/12/1988	Ecole primaire	00100/1988	594,58	0,00	0
31/12/1988	Ecole primaire	00100/1988	437,86	0,00	0
31/12/1992	Place du Marché	00130/1992	300,00	0,00	0
31/12/1992	Place du Marché	00130/1992	633,14	0,00	0
31/12/1992	Place du Marché	00130/1992	585,72	0,00	0
31/12/1992	Place du Marché	00130/1992	-585,72	0,00	0
31/12/1992	Place du Marché	00130/1992	-633,14	0,00	0
25/02/1993	Ecole maternelle	00101/1993	629,54	0,00	0
25/02/1993	Ecole maternelle	00101/1993	1 074,00	0,00	0
31/12/2000	BATIMENT ECOLE MATERNELLE	2000/0030	598,75	0,00	0
12/09/2005	Centre Socio Culturel	2005/0031	696,00	0,00	0
03/02/2009	Cimetiere	2009/0001	3 490,54	0,00	0
03/02/2009	Cimetiere	2009/0001	13 728,00	0,00	0
24/06/2010	Bâtiment cantine	2010/0006	1 038,88	0,00	0
24/06/2010	Bâtiment cantine	2010/0006	189,79	0,00	0
24/06/2010	Bâtiment cantine	2010/0006	-189,79	0,00	0
08/08/2012	GARDERIE/ANCIENNE IBLIOTHEQUE	2012/0016	1 419,96	0,00	0
31/12/2014	Garderie	2014/0028	7 086,47	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	553,75	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	45 978,38	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	559,63	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	406,08	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	756,00	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	3 536,38	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	40 202,87	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	2 434,50	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	10 441,46	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	16 758,61	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	20 892,41	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	2 900,96	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	6 825,34	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	562,30	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	20 940,37	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	3 195,06	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	6 320,17	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	39 409,92	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	20 897,99	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	4 683,07	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	22 032,00	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	17 963,28	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	570,84	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	12 940,56	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	7 180,51	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	37 295,54	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	4 790,24	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	760,26	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	2 852,04	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	7 264,57	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	39 769,44	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	167,28	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	2 450,00	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	6 523,08	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	1 709,27	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	17 395,50	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	9 955,93	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	15 984,00	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	7 112,20	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	39 409,92	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	-2 450,00	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	2 450,00	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	4 090,32	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	4 615,00	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	1 283,82	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	19 490,72	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	4 449,32	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	3 663,76	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	1 570,50	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	4 902,14	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	1 605,06	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	6 835,04	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	4 998,52	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	5 304,00	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	459,90	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	319,20	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	60,60	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	4 251,14	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	2 394,00	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	4 368,00	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	762,00	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	4 159,20	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	13 747,18	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	39 972,76	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	17 254,55	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	215,28	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	13 136,64	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	672,00	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	4 680,00	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	-4 159,20	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	4 159,20	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	723,42	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	3 687,00	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	6 672,00	0,00	0
05/03/2021	MAIRIE TRAVAUX RENOVATION	2021/0010	5 136,60	0,00	0
11/08/2021	AMENAGEMENT POLE TOURISTIQUE POINTE VNF	2021/0025	864,00	0,00	0
11/08/2021	AMENAGEMENT POLE TOURISTIQUE POINTE VNF	2021/0025	39 319,56	0,00	0
11/08/2021	AMENAGEMENT POLE TOURISTIQUE POINTE VNF	2021/0025	2 984,54	0,00	0
11/08/2021	AMENAGEMENT POLE TOURISTIQUE POINTE VNF	2021/0025	463,14	0,00	0
11/08/2021	AMENAGEMENT POLE TOURISTIQUE POINTE VNF	2021/0025	1 591,20	0,00	0
11/08/2021	AMENAGEMENT POLE TOURISTIQUE POINTE VNF	2021/0025	4 368,84	0,00	0
07/09/2021	MILLE LIEUX DU BERRY CAMPING	2021/0029	29 000,00	0,00	0
07/09/2021	MILLE LIEUX DU BERRY CAMPING	2021/0029	-29 000,00	0,00	0
07/09/2021	MILLE LIEUX DU BERRY CAMPING	2021/0029	29 000,00	0,00	0
30/09/2021	TRAVAUX AMENAGEMENT RUES	2021/0030	612,00	0,00	0
23/02/2022	INVENTAIRE BIODIVERSITE COMMUNALE	2022/0002	3 350,00	0,00	0
09/01/2023	PANNEAU SIGNALETIQUE ROND POINT	2023/0001	1 168,62	0,00	0
24/01/2023	PANNEAU LUMINEUX D'INFORMATION LUMIPLAN	2023/0002	17 400,00	0,00	0
24/01/2023	PANNEAU LUMINEUX D'INFORMATION LUMIPLAN	2023/0002	1 331,28	0,00	0
24/01/2023	PANNEAU LUMINEUX D'INFORMATION LUMIPLAN	2023/0002	168,00	0,00	0
24/01/2023	PANNEAU LUMINEUX D'INFORMATION LUMIPLAN	2023/0002	434,99	0,00	0
25/01/2023	CONE 500 CL2	2023/0003	291,15	0,00	0
25/01/2023	BARRIERE EXTENSIBLE DE REGARD	2023/0004	241,93	0,00	0
02/02/2023	PRUNIER MIRABELLE NANCY	2023/0005	35,95	0,00	0
02/02/2023	PRUNIER MIRABELLE NANCY	2023/0005	-35,95	0,00	0
02/02/2023	PRUNIER MIRABELLE NANCY	2023/0005	35,95	0,00	0
02/02/2023	POMMIER BELLE DE BOSKOOP	2023/0006	52,95	0,00	0
02/02/2023	POMMIER BELLE DE BOSKOOP	2023/0006	-52,95	0,00	0
02/02/2023	POMMIER BELLE DE BOSKOOP	2023/0006	52,95	0,00	0
02/02/2023	PANNEAUX TEMPORAIRES ROUTE BARREE	2023/0007	543,10	0,00	0
02/02/2023	PANNEAUX TEMPORAIRES DEVIATION	2023/0008	531,12	0,00	0
02/02/2023	PANNEAUX TEMPORAIRES STATIONNEMENT INTER	2023/0009	364,10	0,00	0
10/02/2023	BORNE FONTE PLACE DU MARCHE	2023/0011	444,28	0,00	0
10/02/2023	BORNE FONTE AGORA RUE GARE DU CANAL	2023/0010	1 027,86	0,00	0
10/02/2023	ROTO BROYEUR ET KIT	2023/0012	3 666,00	0,00	0
10/02/2023	ROTO BROYEUR ET KIT	2023/0012	233,85	0,00	0
21/02/2023	PANNEAUX INFORMATION HORAIRE ECLAIRAGE P	2023/0013	283,64	0,00	0
28/02/2023	EXTINCTEUR 6LEP+ADD VESTIAIRE RUGBY	2023/0015	77,00	0,00	0
28/02/2023	EXTINCTEUR 2KG CO2 VESTIAIRE RUGBY	2023/0016	92,40	0,00	0
01/03/2023	ENCEINTE JABRA SPEAK 710 MAIRIE	2023/0014	246,00	0,00	0
29/03/2023	BARRIERE LISBON DEVANT LE LAURIER	2023/0017	444,28	0,00	0
13/04/2023	MISSION ETUDE MUTATION SITE SILOS AXEREA	2023/0018	10 800,00	0,00	0
13/04/2023	MISSION ETUDE MUTATION SITE SILOS AXEREA	2023/0018	26 160,00	0,00	0
13/04/2023	MISSION ETUDE MUTATION SITE SILOS AXEREA	2023/0018	864,00	0,00	0
13/04/2023	MISSION ETUDE MUTATION SITE SILOS AXEREA	2023/0018	274,97	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
09/05/2023	EXTINCTEUR 9 KG POUDRE ABC ATELIER CDF	2023/0020	114,00	0,00	0
09/05/2023	EXTINCTEUR 6 LEP POUDRE ATELIER CDF	2023/0019	82,80	0,00	0
09/05/2023	EXTINCTEUR 6 LEP RUGBY	2023/0021	82,80	0,00	0
09/05/2023	EXTINCTEUR 6 LEP ECOLE MATERNELLE	2023/0022	82,80	0,00	0
09/05/2023	EXTINCTEUR 6 LEP CAMION IVECO	2023/0023	82,80	0,00	0
24/05/2023	BANC CANNELIER LONGUEUR 180 CM	2023/0024	598,80	0,00	0
31/05/2023	ECRAN DE PROJECTION MOTORISE MAIRIE	2023/0025	286,52	0,00	0
31/05/2023	ECRAN PROJECTION MOTORISE ENCASTRABLE WI	2023/0026	803,62	0,00	0
30/06/2023	DESHERBEUR A GAZ	2023/0027	3 420,00	0,00	0
05/07/2023	CHARGEUR DEMARREUR	2023/0029	779,16	0,00	0
06/07/2023	COFFRET PINCE A MAIN	2023/0030	313,00	0,00	0
17/07/2023	FILETS 8M X 3.50 M	2023/0033	288,00	0,00	0
17/07/2023	SECATEUR ELECTRIQUE	2023/0034	592,80	0,00	0
21/07/2023	POTEAUX DECO AGORA RUE AUDONNET (MAIRIE)	2023/0032	1 167,34	0,00	0
24/07/2023	LAVE VERRE KRUPPS CUISINE MAIRIE	2023/0031	1 270,80	0,00	0
26/07/2023	FILET GARDE CORPS ECOLE PRIMAIRE	2023/0028	355,06	0,00	0
26/07/2023	FILET GARDE CORPS ECOLE PRIMAIRE	2023/0028	-355,06	0,00	0
26/07/2023	FILET GARDE CORPS ECOLE PRIMAIRE	2023/0028	291,75	0,00	0
26/07/2023	FILET GARDE CORPS ECOLE PRIMAIRE	2023/0028	-397,09	0,00	0
07/08/2023	VITRINE ALVA CIMETIERE	2023/0042	824,17	0,00	0
07/08/2023	VITRINE ALVA CIMETIERE	2023/0042	-824,17	0,00	0
07/08/2023	VITRINE ALVA CIMETIERE	2023/0042	824,17	0,00	0
04/09/2023	LOGICIEL "MON ESPACE FAMILLE"	2023/0045	348,00	0,00	0
04/09/2023	LOGICIEL "MON ESPACE FAMILLE"	2023/0045	-348,00	0,00	0
04/09/2023	LOGICIEL "MON ESPACE FAMILLE"	2023/0045	348,00	0,00	0
04/09/2023	ORDINATEUR ACCUEIL MAIRIE	2023/0043	1 042,80	0,00	0
04/09/2023	ORDINATEUR POUR POLICIER MUNICIPAL	2023/004	1 042,80	0,00	0
03/10/2023	PARCOURS MOTRICITE ECOLE MATERNELLE	2023/0046	963,00	0,00	0
06/10/2023	TABLES (12) POUR SALLE DU CONSEIL MAIRIE	2023/0047	5 295,08	0,00	0
20/10/2023	EXTINCTEUR 6LEP + ADD HALL MAIRIE	2023/0048	96,00	0,00	0
20/10/2023	EXTINCTEUR 6LEP + ADD SALLE CONSEIL MAIR	2023/0049	96,00	0,00	0
09/11/2023	COFFRET ECROUS A SERTIR	2023/0050	288,07	0,00	0
09/11/2023	SCIE CIRCULAIRE	2023/0051	339,12	0,00	0
09/11/2023	COFFRET ACCESSOIRES DREMEL	2023/0052	249,43	0,00	0
09/11/2023	ONDULEUR SERVEUR ELLIPSE ECO	2023/0053	246,00	0,00	0
21/11/2023	PERCHE THERMIQUE	2023/0054	734,40	0,00	0
21/11/2023	DEBROUSSAILLEUSE THERMIQUE STIHL	2023/0055	876,00	0,00	0
01/12/2023	PERSONNAGE ARTHUR	2023/0056	2 725,38	0,00	0
07/12/2023	TERRAIN AI N° 341 ET 407	2023/0057	46 500,00	0,00	0
19/12/2023	POTEAU SIGNALETIQUE RUE DU COMMERCE ABBA	2023/0059	1 272,00	0,00	0
19/12/2023	BARRIERE LISBONNE RUE DU COMMERCE (TABAC	2023/0060	458,40	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
04/05/2023	Réseau d'éclairage public	31/12/1998	369 487,77	0	0,00	12 674,09	0,00	-12 674,09	12 674,09
04/05/2023	MILLE LIEUX DU BERRY CAMPING	07/09/2021	29 000,00	0	0,00	2 900,00	0,00	-2 900,00	2 900,00
06/11/2023	Réseau d'éclairage public	31/12/1998	369 487,77	0	0,00	-12 674,09	0,00	12 674,09	-12 674,09
06/11/2023	MILLE LIEUX DU BERRY CAMPING	07/09/2021	29 000,00	0	0,00	-2 900,00	0,00	2 900,00	-2 900,00
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
01/12/2023	PERSONNAGE ARTHUR RUE DU COMMERCE	03/11/2022	1 703,02	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	4 000,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	B14

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 420,93
2128	Autres agencements et aménagements	526,33
21312	Bâtiments scolaires	5 137,76
21318	Autres bâtiments publics	4 373,11
2151	Réseaux de voirie	2 356,28
2152	Installations de voirie	1 377,85
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	2 649,60
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		16 420,93

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		16 420,93
722	Immobilisations corporelles		16 420,93
TOTAL GENERAL		0,00	16 420,93

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B14

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	16 420,93
Recettes réelles de fonctionnement	1 805 747,50
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,91 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		<i>0,00</i>
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B15.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		99 000,00	71 029,65
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		99 000,00	71 029,65
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	99 000,00	71 029,65
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	71 029,65	202 489,73	305 593,91	579 113,29

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		375 056,51	III 138 540,95
Ressources propres externes de l'année (a)		110 900,00	122 966,86
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	108 900,00	109 080,34
10226	Taxe d'aménagement (2)	2 000,00	13 886,52
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		264 156,51	15 574,09
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	0,00	0,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	13 000,00	12 674,09
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	5 800,00	2 900,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	0,00	0,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	241 356,51	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	138 540,95	151 700,00	0,00	297 149,08	587 390,03

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 579 113,29
Ressources propres disponibles	IV 587 390,03
Solde	V = IV - II (5) 8 276,74

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
	Rénovation de la Mairie	21	0,00	1 357 562,00	0,00	0,00	0,00	0,00	672 371,00	-672 371,00
TOTAL			0,00	1 357 562,00	0,00	0,00	0,00	0,00	672 371,00	-672 371,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	D1.2.3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

IV

D3.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 977 849,99	1 018 185,89	202 489,73	1 757 174,37
RECETTES	2 977 849,99	1 327 561,58	151 700,00	1 498 588,41
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 280 756,51	1 609 245,69	0,00	671 510,82
RECETTES	2 280 756,51	1 805 747,50	0,00	475 009,01

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 977 849,99	1 018 185,89	202 489,73	1 757 174,37
RECETTES	2 977 849,99	1 327 561,58	151 700,00	1 498 588,41
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 280 756,51	1 609 245,69	0,00	671 510,82
RECETTES	2 280 756,51	1 805 747,50	0,00	475 009,01

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 977 849,99	1 018 185,89	202 489,73	1 757 174,37
RECETTES	2 977 849,99	1 327 561,58	151 700,00	1 498 588,41
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 280 756,51	1 609 245,69	0,00	671 510,82
RECETTES	2 280 756,51	1 805 747,50	0,00	475 009,01
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	5 258 606,50	2 627 431,58	202 489,73	2 428 685,19
TOTAL GENERAL DES RECETTES	5 258 606,50	3 133 309,08	151 700,00	1 973 597,42

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		1 945 000,00	1,07	37,58 0	1,00	729 959,00
TFPNB		84 600,00	1,07	26,69 0	1,00	22 580,00
CFE		360 500,00	1,04	21,89 0	1,00	78 913,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			831 452,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D12.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D12.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D13.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D13.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 12

VOTES :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 12/03/2024

Présenté par Le Maire (1),
A Saint-Satur, le 25/03/2024

Délibéré par l'assemblée Le Conseil Municipal (2), réunie en session ordinaire
A Saint-Satur, le 25/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Le Conseil Municipal (2),(3),

CARRE Christian , Conseiller	
CHAPUIS Philippe , Conseiller	
COQUERY Liliane , Conseiller	
DELESGUES Christian , Maire	
FOURNIER Ophélie , Adjoint	
GANA Dominique , Conseiller	
JALBY Jean-Paul , Adjoint	
MAITREPIERRE Aline , Adjoint	
NOEL Patrick , Adjoint	
PLISSON Alain , Conseiller	
PRON Bénédicte , Conseiller	
SENOTIER Sandrine , Conseiller	
THOMAS Corinne , Conseiller	
TOUZERY Jean-Pierre , Conseiller	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 27/03/2024, et de la publication le 27/03/2024

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.